

# PROGRAMME ARTISTIQUE DE CŒUR D'AGGLO, POITIERS

La Ville de Poitiers s'est prononcée en faveur d'une intervention artistique dans le cadre de l'opération de réaménagement du centre de la cité.

Il s'agit d'inviter les artistes à donner une nouvelle qualité à l'espace public, de soutenir et diffuser la création vivante, en contribuant ainsi à l'enrichissement de notre patrimoine commun.

La Ville a souhaité que ce programme fasse l'objet d'un partenariat entre la Ville de Poitiers et le Ministère de la Culture et de la Communication en s'appuyant sur les procédures en matière de commande publique artistique. D'autres partenariats publics et privés sont actuellement sollicités pour contribuer à la réussite de cette opération.

Anne Gérard, Adjointe déléguée à la culture, préside un comité de pilotage « maîtrise d'ouvrage artistique » chargé de donner un avis, à chaque étape de remise des projets.

## SITES RETENUS :

Le choix des sites résulte de l'analyse du projet urbanistique des Ateliers Lion : de la manière dont ce projet reconfigure la ville, favorise de nouveaux usages et de nouvelles circulations. Dans le périmètre de Cœur d'Agglo, deux sites ont été retenus : les jardins du Puygarreau et le square de la République. S'ajoute un territoire hors de l'hyper-centre : la rue du Faubourg du Pont-Neuf.

## PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME ARTISTIQUE :

1. Le programme artistique s'adosse au projet urbanistique des Ateliers Lion. Il en adopte certains principes comme le partage et le confort de l'espace public ; la simplification de l'espace et l'unité architecturale ; la requalification de certaines formes, telles que les jardins (du Puygarreau) ou le square (de la République).
2. Les interventions artistiques favorisent l'usage d'un vocabulaire formel fortement identifié à l'espace urbain : un garde-corps et une aire de jeux pour enfants sont souhaités pour les jardins du Puygarreau. Des enseignes d'un nouveau genre devraient être installées rue du Faubourg du Pont-Neuf.
3. La priorité est donnée aux fonctions et aux usages : à des interventions artistiques qui ne placent pas le spectateur en position d'extériorité, bien au contraire.

## CALENDRIER :

Validation du projet artistique : hiver 2010  
Validation des études/projets artistiques : été 2011  
Production : automne 2011 > été 2012  
Implantation des œuvres : fin 2012

## ORGANISATION :

Ce programme de commande publique artistique est initié et produit par la Ville de Poitiers.  
Alain Claeys, Député-Maire de Poitiers et Président de Grand Poitiers  
Anne Gérard, Adjointe au Maire, déléguée à la Culture

En partenariat et avec le soutien de l'Etat-Ministère de la culture et de la communication. .

## Réalisation et coordination :

Service Culture et Patrimoine en collaboration avec la direction du projet Cœur d'Agglo.

## EQUIPE DE LA MISSION ARTISTIQUE :

Direction artistique : David Perreau,  
directeur du Spot, centre d'art contemporain, Le Havre ; enseignant à l'Université Rennes 2.

Comité consultatif :

Michel Bompieyre, directeur, Ecole des Beaux Arts, Poitiers ;

Yann Chevalier, responsable des arts visuels au Confort Moderne, Poitiers ;

Christian Garcelon, inspecteur/conseiller aux arts plastiques, Drac Poitou-Charentes, Poitiers ; Jean  
Hiernard, historien, Université de Poitiers ;

Sophie Melchior, urbaniste, Ateliers Lion, Paris ;

Anne Bénéteau, directrice des Musées de Poitiers ;

Dominique Truco, chargée de mission pour le développement des arts plastiques, Ville de Poitiers.